

Demande de subvention

Il le fait a exposé au Conseil municipal que le Conseil Général de Neuville et Noëll avait décidé d'apporter l'aide financière du département aux communes exécutant une distribution d'eau potable.

Le Conseil, après délibération,
considérant que la commune de Ludes a dû procéder pour réaliser sa distribution d'eau potable à différents emprunts dont le montant est de l'ordre

Décide de demander que soit accordée à la Commune la bontification d'entretien prévue par la Commission départementale dans sa séance du 18 Juin 1948.